



Non à la dégradation du service civil



© RTS / Droits limités

Le Conseil des États a adopté de massives restrictions de l'accès au service civil. Paul Mori, ambassadeur de l'Armée du Salut réagit.

L'association suisse pour le service civil (CIVIVA) a rejeté avec détermination les mesures présentées, dont souffriront non seulement les civilistes mais également l'ensemble de la collectivité. [Lisez le communiqué de presse publié mercredi 11 septembre.](#)

Auteur

La Rédaction / Interview de la RTS

Publié le

12.9.2019